

Base nautique de Beuvry

La base nautique, équipement sportif de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, propose l'initiation et la pratique du stand up paddle, du canoë, du kayak et de l'handivoile (embarcations handi-accessibles), en toute sécurité sur le bras du canal d'Aire. Course d'orientation, mur d'escalade, disc golf et tir à l'arc complètent les activités sur le site.



© Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Randofiche 10



© Béthune-Bruay Tourisme

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Téléchargez les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme

Sentier des Marais

Au départ de Beuvry



Distance : 12 km



Durée : 3 h

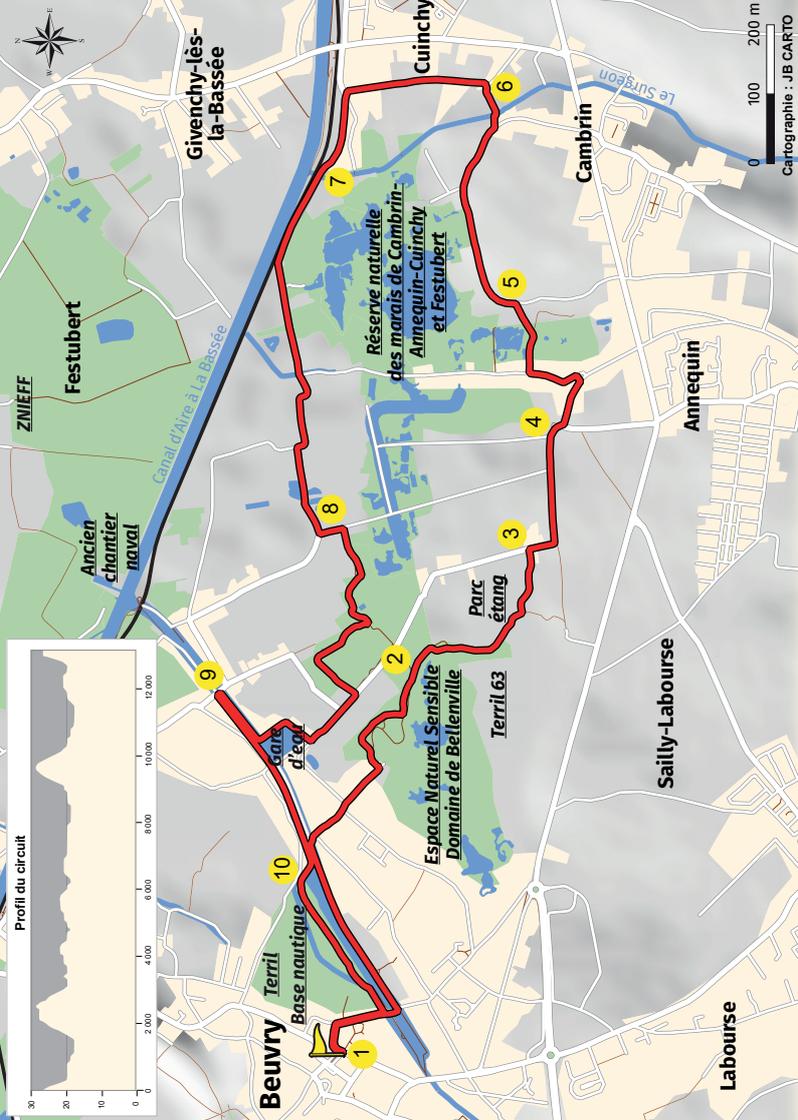


Balisage : jaune



Niveau : facile

La randonnée propose de découvrir le marais de Bellenville qui est aujourd'hui un espace naturel sensible d'un grand intérêt pour la faune et la flore des zones humides. Faites un petit détour jusqu'à l'observatoire, en marge du sentier.



Descriptif du circuit :

🚩 **Départ :** Parking place Salengro

- 1 Descendre la ruelle de la place, puis bifurquer à droite rue Jules Weppe. Quelques mètres plus loin, tourner à gauche sur le chemin du Halage. Longer le canal jusqu'au pont, puis virer à droite rue François Galvaire. Au bout de la rue, entrer dans le Domaine de Bellenville.
- 2 Bien suivre le balisage afin de rattraper la rue de Bellenville prolongée.
- 3 Prendre à droite, puis à gauche sur la route du Petit Saily.
- 4 Au croisement, continuer tout droit rue Léon Blum sur 400 m environ. Prendre à gauche rue Désiré Sénéchal, et tourner à droite à la première intersection.
- 5 Bifurquer à gauche rue de l'Halloterie, suivre cette rue jusqu'au croisement, puis continuer en face rue des Marais. Après quelques mètres, emprunter le chemin piétonnier à gauche rejoignant la rue Pasteur.
- 6 Suivre cette rue sur 500 m environ et tourner ensuite à gauche pour rattraper la rue des Baigneurs.
- 7 À l'intersection, prolonger tout droit rue Haute, puis à gauche rue Chafflaïne.
- 8 Tourner à gauche rue de Gorre, puis emprunter à droite le chemin traversant le bois pour rejoindre la rue de Bellenville. Virer à gauche, continuer sur 200 m environ et tourner à droite au niveau de la gare d'eau.
- 9 Au bout de ce chemin, prendre à gauche, traverser le pont, puis tourner à gauche sur le chemin herbeux longeant le canal.
- 10 Monter le terril et continuer tout droit pour rejoindre la rue Jules Weppe. Bifurquer à droite sur cette rue, puis à gauche quelques mètres plus loin, afin de regagner le point de départ.